



Mairie de Cannes

VILLE DE CANNES

Ref : AGPO01

AGENT PORTUAIRE TECHNIQUE ET ENTRETIEN H/F

Date limite de candidature : 20-10-2023

Présentation de la direction et définition du poste

La Ville de Cannes recherche pour sa Direction Mer et Littoral des Agents Portuaires techniques et entretiens H/F

Dotée de 50 agents, la direction municipale Mer et Littoral pilote les missions de service public portuaire et des activités de secours en mer. A ce titre, elle est organisée en plusieurs services opérationnels pour gérer l'exploitation en régie directe des ports de plaisance de la Ville.

En intégrant le service techniques et entretiens, vous intervenez sur les travaux de maintenance, l'entretien général ainsi que le tri des déchets des plaisanciers. Les agents portuaires techniques et entretiens apportent un appui logistique lors des évènements. Ils ont un rôle d'information auprès des usagers et plaisanciers des ports communaux.

Au quotidien, vous intervenez sur les missions suivantes :

- Réaliser tous travaux de propreté sur les domaines portuaires (voies terrestres, plan d'eau, voiries, sanitaires, locaux, équipements portuaires...)
- Ramasser les déchets et vider les corbeilles
- Collecter et trier les encombrants et déchets dangereux des plaisanciers (huiles, peintures, solvants...) et entretien des 2 points propres
- Dépolluer les plans d'eau et voiries en cas de pollution (mise en place de matériel absorbant, retrait de macro déchet,...)
- Réaliser les travaux de maintenance et d'entretien des installations portuaires (travaux sur pontons flottants, matériel de parking, travaux de peinture,...)
- Nettoyer et entretenir les véhicules techniques, outils et ateliers du service
- Participer au suivi de l'implantation des manifestations : afficher les arrêtés, mettre en place les barrières pour la réservation des espaces, déplacer les jardinières
- Réaliser les inventaires pour les commandes de consommables (produits d'entretien, peintures, matériel de dépollution,...)
- Renseigner et sensibiliser les usagers et plaisanciers (règlement police du port, plan de réception des déchets, orientation au sein du port)

Profil et compétences recherchés

Des connaissances des petits travaux de maintenance et d'entretien des voiries et bâtiments seront très appréciées.

Capacité à nager, à rester en station debout prolongé, à porter de charges lourdes.

Vous justifiez du permis B en cours de validité pour la conduite de véhicules.

Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles, votre disponibilité, votre rigueur. Vous avez le sens de la discrétion.

Vous appréciez de travailler en équipe.

Une bonne présentation est exigée.

Conditions de travail et environnement

LIEU DE TRAVAIL : Port communaux de Cannes et Port Canto principalement.

HORAIRES DE TRAVAIL: 35h sur 5 jours entre lundi et dimanche, (amplitude horaire : 6h00 à 18h00). 2 jours de repos par semaine.

CONTRAT : CDD de droit privé à pourvoir dès à présent jusqu'au 26 juillet 2024. Possibilité de renouvellement.

REMUNERATION : Selon grille salariale de la convention collective des ports de plaisance.